

LA SITUATION DU MARCHÉ

Épicerie.

Dans le commerce d'épicerie les affaires sont bonnes et leur chiffre atteint celui de la période de l'année 1913 correspondante à celle de la fin de 1915. Les marchands au détail ont commencé à faire leurs achats pour les fêtes prochaines, mais il leur est très difficile, sinon impossible de se procurer certains produits étrangers, notamment les raisins, les figues, etc., de l'Asie Mineure.

On note cette semaine une hausse de \$0.35 par 100 livres dans les sucres. Cette augmentation est attribuée à la difficulté du transport du sucre de Cuba et à la grande demande de cet article en Angleterre, celle-ci ne pouvant plus se procurer le sucre de betterave allemand.

Le saumon du Labrador en conserve, qui se fait rare, a augmenté également, de \$0.50.

A noter aussi une augmentation de \$0.65 dans la soude caustique.

Ferronnerie.

A signaler, cette semaine, une augmentation sur toute la ligne dans les tuyaux en fer noir; les clous de broche ont subi une hausse de \$0.10, l'huile de lin, bouillie et crue a augmenté de 12 à 13 cents.

Affaires assez satisfaisantes.

UN JUGEMENT QUI INTERESSE LES MARCHANDS

Le juge Lamothe a rendu cette semaine, en Cour Supérieure, un arrêt qui intéresse directement les marchands.

Il s'agissait d'une poursuite intentée par Félix Lefebvre contre Félix Charest. Le fils du demandeur, envoyé par sa mère pour acheter de l'eau purgative Riga à l'épicerie Charest revint avec une bouteille dont le contenu absorbé eut pour effet de contusionner par brûlure la bouche et la langue de la patiente. L'épicier où le produit avait été acheté admit devant plusieurs personnes que son commis s'était trompé par le fait de la ressemblance des bouteilles. La Cour l'a tenu responsable de la faute commise et l'a condamné à payer \$160 de dommages.

Ce jugement montre toute l'importance qu'il y a pour un marchand et ses employés, à s'assurer si tel produit est bien celui demandé.

A LA CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTREAL.

A sa séance de mercredi dernier, la Chambre de Commerce a été heureuse d'apprendre, en ce qui touche la question des taux du téléphone, que M. C. F. Size, gérant général de la Cie Bell, travaille à réorganiser les tarifs des abonnés domiciliés au-delà d'un rayon de 20 milles.

Afin de rechercher les moyens propres à développer l'emploi des alcools d'industrie, la Commission de l'Enseignement technique et des Industries manufacturières a jugé bon de s'adjoindre les Commissions de l'Agriculture, des Cuirs et Peaux et des Produits Chimiques.

Une lettre reçue de M. Clément, correspondant à Paris, du journal La Presse, nous apprend qu'il cherche

à installer là-bas un bureau d'échantillons des produits canadiens. Il demandait par cette lettre, aux industriels et commerçants de la Chambre de Commerce de se mettre en communication avec lui pour faire réussir ce projet. La Commission de l'Expansion du Commerce étudiera les possibilités d'une telle organisation.

M. Cabana soulève ensuite une question très importante, celle de conserver pour le Canada le commerce de la Colombie-Anglaise. Il appert en effet que depuis l'ouverture du Canal de Panama, les commerçants de cette province font aux Etats-Unis des achats avantageux. Il s'agirait, en l'occurrence, de trouver pour nous de nouvelles facilités de transport vers la Colombie-Anglaise et de conserver pour le Canada les revenus du commerce de cette province.

Le président M. Frank Pauzé, s'est engagé, au nom de la Chambre, à faire une étude très sérieuse de cette question.

LE CADEAU DE NOEL DU TIREUR

Dans un but d'utilité on cherche aujourd'hui, dans les bureaux, les ateliers et les magasins, à combiner des outils différents afin de rendre leur emploi plus efficace. Dans les bureaux il y a des employés qui s'occupent de cette question, et il y a dans les magasins des commis chargés de voir si des objets vendus séparément, à l'ordinaire, ne pourraient être vendus ensemble. Les merciers et les bijoutiers ont plusieurs bonnes combinaisons, ainsi, d'ailleurs, que les marchands de ferronnerie.

L'une des dernières combinaisons de ces derniers est une trappe à main Du Pont et 100 cibles en argile emballées dans une boîte de cadeaux pour les fêtes. C'est un cadeau très agréable pour un tireur d'expérience ou novice.

Tout ce qui est nécessaire pour tirer dès qu'on a reçu cette boîte c'est un ami et un fusil: l'ami agitera la cible tandis que vous tirerez, et vice versa. Que vous soyez le tireur ou le novice ce cadeau vous procurera beaucoup de plaisir.

La trappe à main Du Pont étant déjà bien connue des commerçants, cette boîte semble devoir se vendre très facilement.

Pendant le dernier exercice financier Québec a exporté plus de marchandises que n'importe quelle autre province du Canada, soit pour \$181,982,000. Les exportations d'Ontario se sont élevées à \$167,685,000, celles du Nouveau-Brunswick à \$54,322,000 et celles de la Colombie-Anglaise à \$33,627,000.

Pour les importations Ontario a été au premier rang. Elle a payé \$33,218,000 de droits de douane. Québec a payé \$22,919,000, la Nouvelle-Ecosse, \$2,930,000; l'Île du Prince-Edouard, \$160,225; la Colombie-Anglaise, \$7,373,000; le Manitoba, \$6,413,000; l'Alberta, \$2,484,000 et la Saskatchewan, \$1,356,000.

* * *

Selon M. Watson Griffin, agent commercial spécial du Canada aux Antilles Anglaises, les importations de ces pays sont d'environ 45 millions de dollars et les exportations d'environ 41 millions de dollars par année. M. Griffin croit que le Canada monopolisera bientôt le marché de la farine de ces îles.